

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

La décision UL/DAJ n° 132-2025 concernant les tarifs des diplômes nationaux, des DU et DIU et des formations non diplômantes du collégium SANTE pour l'année 2025/2026 est complétée conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 9 avril 2026



Université de Lorraine
La Présidente
Hélène BOULANGER
★

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

27 AVR. 2026

TARIFICATION DES FORMATIONS NON DIPLOMANTES DU COLLEGIUM SANTE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous), sauf dispositions conventionnelles particulières (partenariats).
Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

		Medecine Mentale et Medecine de la Santé	Odontologie	Pharmacie	UFR SCIPA	Faculté des Sciences du Sport/USAPS			
FRAIS DE FORMATION									
Collegium	Composante	Formation (Induite précisée)		TARIF 1 Tarif complet 2025-2026	TARIF 2 Tarif pour adulte sans diplôme 2025-2026	TARIF 3 Tarif pour public spécifique* 2025-2026	Total des heures de formation 2025-2026	Coût horaire (par détail voir / nombre d'heures hebdo) 2025-2026	Observations 2025-2026
Santé	Faculté des Sciences du Sport-UFR STAPS	Formation en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique pour les secteurs Industrie, STP, Commerce et Achats de Bureau (PPAP-IB) - Formation complète		1 950,00 €	1 950,00 €		70	27,88 €	
Santé	Faculté des Sciences du Sport-UFR STAPS	Formation en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique pour les secteurs Industrie, STP, Commerce et Achats de Bureau (PPAP-IB) - module et actualisation des compétences		890,00 €	890,00 €		21	40,48 €	

*Public spécifique : à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)